



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE SAINT PANTALEON DE LAPLEAU

DU 20 MARS 2026

Nombre de conseillers : 7

Qui ont pris part à la délibération : 6

Dont pouvoir : 0

Date de la convocation : 17/03/2026

Étaient absents excusés : 1

Procurations : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 18 heures, le conseil municipal de la commune de SAINT PANTALEON DE LAPLEAU, dûment convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Monique PELLEN, doyenne d'âge.

Étaient présents : PELLEN Monique - Lucie DESCAMPS – Magalie DESCAMPS – Jean-Pierre NEYRAT – Laurent BARRIER – Daniel LUC.

Étaient absents : Céline MARILLIER

Secrétaire de séance : Magalie DESCAMPS

01-Élection du maire

Monsieur BARRIER Laurent est élu d'office au premier tour à la majorité :

- 5 voix POUR ; 0 ABSTENTIONS ; 1 voix BLANC

A l'issue de cette élection, Madame PELLEN maire sortante, remet une lettre de démission et quitte la table du conseil municipal.

Le conseil municipal passe donc au nombre de 6 conseillers, 5 voteront car 1 absente excusée qui n'a pas donnée pouvoir.

02-Détermination du nombre d'adjoint

Le conseil municipal décide que la commune aura 2 adjoints.

- 5 voix POUR ; 0 ABSTENTIONS ; 0 voix BLANC

Election des adjoints

Madame DESCAMPS Magalie est élue première adjointe et monsieur LUC Daniel second adjoint.

- 5 voix POUR ; 0 ABSTENTIONS ; 0 voix BLANC

03-Détermination des délégations d'attributions du conseil municipal au maire

Sujet reporté au prochain conseil municipal.

04-Désignation des membres de la commissions appels d'offres

Sujet reporté.

05-Détermination du montant des indemnités des élus

Sujet reporté au prochain conseil municipal.

06- Désignation des délégués auprès du Syndicat de la Diège

Le conseil municipal désigne :

2 délégués titulaires :

- Daniel LUC
- Magalie DESCAMPS

2 délégués suppléants :

- Céline MARILLIER
- Jean-Pierre NEYRAT

07- Désignation des délégués auprès du syndicat des eaux du Riffaud

Le conseil municipal désigne :

2 délégués titulaires : - Jean-Pierre NEYRAT
 - Laurent BARRIER

2 délégués suppléants : - Magalie DESCAMPS
 - Lucie DESCAMPS

Séance levée à 19h30

Le maire



Le secrétaire de séance

